

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Réunion du 08/04/24

Présents : MME RUPERT, MM. P. GUILLEBAUX (CD), J.P LEDUC (Président), L. JOUBERT (Vice Président), P. DUPIN (Visio), R. PANARIELLO

Excusés : PILLEMONT (CDA), L. JOUBERT (Vice Président)

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

La commission demande aux clubs de vérifier leurs calendriers et d'anticiper le plus possible les éventuelles demandes de changement d'horaires, de report de match et d'informer le District des manifestations impliquant des reports de matches.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

1ER RAPPEL

SENIORS

D3-B DU 24/03/2024

26914416 COIGNIERES FC 1 / FCFF 1

FORFAIT GENERAL

Après le début des compétitions

SENIORS

D5-D COIGNIERES FC 2

FORFAITS NON AVISES 3EME FORFAIT

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)
Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

SENIORS

D5-D DU 07/04/2024

27165445 COIGNIERES FC 2

FORFAITS NON AVISES 2EME FORFAIT

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)
Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

U16

D4-C DU 07/04/2024

27238760 MONTESSON US 23

FORFAITS NON AVISES 1ER FORFAIT

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)
Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

VETERANS

D3-B DU 31/03/2024

25896429 MAUREPAS AS 32

FORFAITS AVISES 1ER FORFAIT

U16

D2-A DU 07/04/2024

25893086 BUCHELOISE AS 21

MATCHES REMIS

A JOUER LE 14/04/2024

SENIORS

D3-A

25890058 VILLENES ORGEVAL 1 / ROSNY S/SEINE C.S.M. 1

A JOUER LE 30/04/2024

FUTSAL SENIORS

D1-A

26923223 JOUARS PONTCHARTRAIN 1 / ATFC 1

A JOUER LE 07/05/2024

FUTSAL SENIORS

D1-A

26951553 JOUARS PONTCHARTRAIN 1 / LA CUATRO 2

A JOUER LE 12/05/2024

VETERANS

D3-A

25896366 VILLENES ORGEVAL 31 / ECQUEVILLY E.F.C. 31

D5-C

27185612 AUTEUILLOIS AS 31 / CHESNAY 78 F.C. LE 32

U16

D4-B

27343185 VILLENES ORGEVAL 22 / MESNIL LE ROI A.S. 21

A JOUER LE 19/05/2024

VETERANS

D3-B

25896448 CROISSY U.S. 31 / CHESNAY 78 F.C. LE 31

D5-B

27187430 CARRIERES S/SEINE US 33 / SARTROUVILLE ES 31

D5-D

25897308 POIGNY LA FORET US 32 / MAUREPAS AS 33

A JOUER LE 21/05/2024

FUTSAL SENIORS

D1-A

26923236 JOUARS PONTCHARTRAIN 1 / ASJA 2

A JOUER LE 28/05/2024

FUTSAL SENIORS

D1-A

26923245 JOUARS PONTCHARTRAIN 1 / MONTESSON US 1

MATCHES A PROGRAMMER

COMPTE TENU DU MANQUE DE DATE DE REPORT, LA COMMISSION VOUS DEMANDE DE VOUS METTRE D'ACCORD AVANT LE 15/4/2024 POUR UNE DATE EN SEMAINE.

SENIORS

D4-A

25890327 BREVAL LONGNES F.C. 1 / LFCM 1

CDM

D1-A

26923698 DAMMARTIN EN SERVE 5 / MESNIL LE ROI A.S. 5

VETERANS

D3-B
25896497 POIGNY LA FORET US 31 / CROISSY U.S. 31

U16

D4-A
27236698 VAUXOISE ES 21 / ROSNY S/SEINE C.S.M. 22
27236717 VAUXOISE ES 21 / BOUAFLE /FLINS ENT. 21
27236735 JUZIERS F.C. 21 / ISSOU AS 21
27236766 GUERVILLE ARN. 21 / BREVAL LONGNES F.C. 21
27236790 BREVAL LONGNES F.C. 21 / VAUXOISE ES 21

FUTSAL SENIORS

D1-A
26923210 JOUARS PONTCHARTRAIN 1 / LES MUREAUX OFC 1

SUSPENSIONS DE TERRAINS

SENIORS

D4-A DU 05/11/2023
25890227 POISSY FC 3 / BREVAL LONGNES FC 1
Transmis de la Commission de Discipline infligeant une suspension de terrain pour 2 **matchs fermes** pour l'équipe 3 de POISSY FC évoluant en D4-A.
La Commission rappelle que le club doit proposer au moins **15 jours avant** la date du match le terrain sur lequel se déroulera le match avec l'accord du propriétaire du terrain.

La Commission désigne les matches suivants :

SEN D4-A DU 28/04/2024
25890310 POISSY FC 3 / MANTES USC 1

SEN D4-A DU 26/05/2024
25890337 POISSY FC 3 / VILLENES ORGEVAL 2

D5-D DU 28/01/2024
27165442 ST CYR AFC 1 / VERSAILLES JUSSIEU AS 1
Transmis de la Commission de Discipline en instruction infligeant une suspension de terrain de 2 matchs fermes pour l'équipe de ST CYR AFC évoluant en D5-D.

La Commission rappelle que le club doit proposer au moins **15 jours avant** la date du match le terrain sur lequel se déroulera le match avec l'accord du propriétaire du terrain.

La Commission désigne le match suivant :

SEN D5-D DU 02/06/2024
27165473 ST CYR AFC 1 / YVELINE MONTFORT FC 1

La Commission désignera le deuxième match en début de la saison prochaine 2024/2025.

U16

D1-A DU 03/12/2023
25892954 SARTROUVILLE ES 21 / BAILLY NOISY SFC 21
Transmis de la Commission de Discipline infligeant une suspension de terrain de 3 matchs dont 2 avec sursis et 1 ferme pour l'équipe de SARTROUVILLE évoluant en D1-A.

La Commission rappelle que le club doit proposer au moins **15 jours avant** la date du match le terrain sur lequel se déroulera le match avec l'accord du propriétaire du terrain.

La Commission désigne le match suivant :

D1-A DU 28/04/2024
25893001 SARTROUVILLE ES 21 / VERSAILLES 78 FC 23

COURRIERS

VETERANS

500737 VALLEE 78 FC
Le club et la mairie nous informe que leurs installations ne seront pas disponibles le week-end du 27/28 avril 2024 suite à 2 grands événements. Par conséquent le club propose l'organisation suivante :
À 9H
VET D2-B DU 28/04/24
25896221 VALLEE 78 FC 31 / YVELINES US 31
À 11H
VET D4-C DU 28/04/24
25897013 VALLEE 78 FC 31 / CERNAY/BONN/US 17 31
Accord écrit de CERNAY.
La Commission donne son accord pour les 2 horaires.

FUTSAL

847997 JOUARS PONTCHARTRAIN AFR
Le club et la mairie nous informent que le gymnase n'est toujours pas opérationnel pour le match du 09/04 face aux MUREAUX. Les travaux sont censés avoir lieu cette semaine et le gymnase devrait être prêt pour la semaine prochaine du 15/04.
La Commission dit match contre les Mureaux reporté à une date ultérieure sachant que le Gymnase sera disponible les mardis et jeudis lorsque l'éclairage sera de nouveau opérationnel.

580789 CBPS 78
Le club nous informe qu'il n'a pas de créneau pendant les vacances scolaires pour son match du 11/04 contre LE PERRAY et du 18/04 contre LA CUATRO, mais a trouvé des créneaux à MAISONS-LAFFITTE :
FUTSAL D1 DU 11/04/2024
26923205 CBPS 78 1 / PERRAY FOOT ES 1
Au Palais Omnisport Pierre DUPRÉS, 18/20 rue de la Digue, le 13/04.
La Commission dit match à jouer le 30/05, suite à l'indisponibilité du PERRAY à la date proposée.

CY FUTSAL DU 18/04/2024
28061530 CBPS 78 1 / LA CUATRO 2
À la salle Omnisport du CSC, 99 rue de la Muette, le 20/04.
La Commission donne son accord.

DEMANDES

SENIORS

D1-U DU 12/05/2024
26910802 HOUILLES SO 1 / BAILLY NOISY SFC 1
Demande de BAILLY NOISY pour reporter ce match au mercredi 22 mai à 20h45.
La Commission est en attente de l'accord écrit de HOUILLES SO.

D4-B DU 02/06/2024
25890477 HOUILLES SO 2 / CONFLANS FC 3
Demande de HOUILLES SO pour reporter ce match au mercredi 8 mai à 12H30 car l'équipe SENIORS 1 est programmée au même moment.
Ces matches étant les derniers de la saison et devant tous se jouer à la même date, la Commission dit match à jouer à 17h30.

D4-B DU 21/04/2024
25890409 CARRIERES GRESILLONS 2 / VILLEPREUX FC 1
Demande de CARRIERES GRESILLONS pour décaler le match de 15h à 15h30 afin d'avoir le temps de s'échauffer.
La Commission est toujours en attente de l'accord écrit de VILLEPREUX.

CDM

D1-A DU 14/04/2024
26923719 CROISSY US 5 / POISSY FC 5
Demande de CROISSY pour reporter ce match au 19/05 car leurs installations sont fermées pendant les vacances scolaires.
Refus de POISSY car à cette date un gros événement est organisé par le club et les joueurs CDM participeront à l'organisation du tournoi.
Compte tenu du manque de date de report, la Commission invite les deux clubs à se mettre d'accord sur une date en semaine avant le 02/06/2024.

D1-A DU 21/04/2024
26923670 VILLEPREUX FC 5 / MESNIL LE ROI AS 5
Demande de VILLEPREUX pour décaler le match de 9h30 à 11h30 afin de pouvoir jouer sur le terrain synthétique.
Refus de MESNIL LE ROI car beaucoup de leurs joueurs ne sont pas disponibles à cette heure-là.
La Commission maintient donc le match à 9h30.

D1-A DU 28/04/2024
26923686 VILLEPREUX FC 5 / FCF 5
Demande de VILLEPREUX pour décaler le match de 9h30 à 11h30 afin de pouvoir jouer sur le terrain synthétique.
La Commission est toujours en attente de l'accord écrit de FONTENAY LE FLEURY.

VETERANS

D1-A DU 19/05/2024

25928283 GUERVILLE ARN. 31 / BONNIERES FRENEUSE 31

Demande de BONNIERES FRENEUSE pour avancer le match au 12/05 afin d'avoir leurs joueurs.

La Commission est en attente de l'accord écrit de GUERVILLE.

U16

D4-A

27236702 JUZIERS FC 21 / BREVAL LONGNES FC 21

Proposition de JUZIERS pour jouer ce match le mercredi 22 mai à 20h.

Accord écrit de BREVAL LONGNES.

La Commission donne son accord.

D4-A

27236735 JUZIERS FC 21 / ISSOU AS 21

Proposition de JUZIERS pour jouer ce match le mercredi 15 mai à 20h.

Accord écrit de BREVAL LONGNES.

La Commission est en attente de l'accord écrit de ISSOU.

U14

D4-E DU 11/05/2024

27224480 MAUREPAS AS 22 / HOUDANAISE REGION FC 22

Demande de MAUREPAS pour avancer ce match au mardi 7 mai à 18h30.

La Commission est en attente de l'accord écrit de HOUDAN.

INVERSION DE TERRAINS SUITE FORFAIT AU MATCH ALLER

SENIORS F À 11

D1-A DU 27/04/2024

27139789 MAURECOURT FC 1 / VERSAILLES 78 FC 1

Demande de VERSAILLES pour jouer ce match retour à domicile, étant donné que MAURECOURT était forfait au match aller.

En application de l'ART 23 ALINEA 7, la Commission donne son accord.

MATCH À REJOUER

SENIORS

D5-C DU 01/03/2024

27164943 PORT MARLY CS 1 / MAISONS LAFFITTE FC 2

Pris note du rapport de l'arbitre officiel et du délégué D.Y.F. , le match ayant été arrêté suite à des intempéries, la Commission dit match à rejouer le 19/05/2024.

FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE

ANNEXE 11 DU R.S DU D.Y.F

RUBRIQUE « PROCEDURE D'EXCEPTION »

La FMI est obligatoire pour les compétitions à 11 du District des Yvelines de Football.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examinée par la Commission d'Organisation des Compétitions du DYF, sur rapport de l'arbitre, et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. (cf. Annexe 11 du R.S du D.Y.F, rubrique « Sanctions »).

L'astreinte de la Ligue est réservée aux matches de Ligue et ne gère donc pas les problèmes de FMI des matches de District. La tablette doit être à l'heure et à la date du jour et disposer de la dernière version de l'application Feuille de Match Informatisée. Une connexion Wifi n'est pas nécessaire le jour du match à condition d'avoir récupéré les données de la rencontre (Annexe 11).

La Commission rappelle qu'il est très difficile de réaliser une FMI sur un smartphone et préconise fortement l'utilisation d'une tablette (de dimension suffisante = 10.1).

Tous les courriers adressés à la Commission doivent être réalisés depuis l'adresse officielle du club.

SENIORS

D4-B DU 24/03/2024

25890439 ECQUEVILLY E.F.C. 1 / CHATOU AS 3

Pris note du rapport des 2 clubs.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

D5-B DU 07/04/2024

27164093 MAURECOURT F.C. 2 / GARGENVILLE STADE 2

Pris note du rapport de MAURECOURT.

La composition avait été préparée.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

D5-D DU 24/03/2024

27165455 ST CYR AFC 1 / COIGNIERES F.C. 2

Après rappel et non réception du rapport demandé,

La Commission sanctionne l'équipe de COIGNIERES d'une amende de 20€ (annexe 2 du RS du D.Y.F. non production d'un rapport demandé).

U16

D3-C DU 17/03/2024

25893534 PLAISIROIS F.O. 22 / MAUREPAS AS 22

Pris note du courrier de PLAISIROIS.

La Commission annule la sanction infligée à l'équipe de PLAISIROIS parue dans le journal YF 1796.

D4-B DU 07/04/2024

27343186 MAISONS-LAFFITTE F.C 22 / CARRIERES GRES. 22

Pris note du rapport de Maisons Laffitte.

La Commission sanctionne l'équipe de CARRIERES GRESILLONS d'un avertissement et d'une amende de 30€.

DEMANDES DE RAPPORTS

VETERANS

D3-A du 07/04/2024

25896362 VAUXOISE ES 31 / VERNEUIL S/SEINE US 31

Pris note du rapport de VERNEUIL.

La Commission demande à VAUXOISE un rapport concernant la non utilisation de la FMI.

FUTSAL SENIORS

D1-A DU 21/03/2024

26951552 CFC 1 / PERRAY FOOT. ES 1

Pris note du rapport de LE PERRAY.

RAPPEL : La Commission demande à CFC la raison d'absence de tablette lors de la rencontre.